

Commune de Houyet



Note de politique communale 2024-2030

Introduction.....	3
Notre philosophie de gestion.....	3
AXE 1 : PETITE ENFANCE, ENSEIGNEMENT, JEUNESSE.....	4
Petite enfance.....	4
Enseignement.....	4
Jeunesse	5
AXE 2 : SÉCURITÉ	5
Sécurité routière	5
Lutte contre les incivilités.....	5
Sécurité des personnes.....	6
AXE 3 : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	6
Logement.....	6
Aménagement du territoire	6
Tourisme durable	7
Transition énergétique.....	7
Agriculture.....	8
Travaux.....	8
AXE 4 : VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE	9
Tiers-Lieu (espace citoyen)	9
Sport.....	10
Culture.....	10
AXE 5 : ACTION SOCIALE ET SYNERGIES	10
AXE 6 : GOUVERNANCE ET FINANCES	11

Introduction

Ayant obtenu la majorité absolue à l'issue des élections communales du 13 octobre 2024, le groupe Union Villageoise a proposé un pacte de majorité, voté en séance du 2 décembre 2024 par le conseil communal.

Ce pacte de majorité permet de conforter notre mode de gestion et de proposer, pour les six années à venir, une vision politique prenant appui sur les nombreux changements osés lors de la mandature précédente, en intégrant les diverses demandes et remarques émanant des citoyens ayant collaboré à l'établissement de notre programme électoral.

Ce document sera notre feuille de route pour développer des projets concrets alignés avec les enjeux de demain.

Notre philosophie de gestion

Notre principal objectif restera de gérer avec le souci permanent de toujours procurer à nos concitoyens les services leur permettant d'améliorer au mieux leur bien-être collectif, le tout en s'appuyant sur une consultation citoyenne continue.

La mandature écoulée a vu la réalisation de projets inédits et consistants pour notre Commune, grâce à une administration optimisée et dans le respect des législations en vigueur et de notre engagement à ne pas augmenter les taxes.

Nous maintiendrons cette éthique de gestion efficiente et transparente, valorisant nos ressources dans l'intérêt de tous, tenant compte des opportunités, mais aussi des réalités de terrain et des contraintes budgétaires.

AXE 1 : PETITE ENFANCE, ENSEIGNEMENT, JEUNESSE

Petite enfance

Forts du constat du manque de places d'accueil sur notre Commune, nous avons travaillé sur la création d'une crèche de 14 places à Houyet. Les travaux vont se dérouler en 2025, il s'agira de mettre tout en place pour que l'ouverture se passe dans les meilleures conditions en y affectant les ressources financières adéquates.

Le prochain objectif sera d'accroître le nombre de places d'accueil, à d'autres endroits et/ou sous d'autres formes, notamment en facilitant l'émergence de structures d'accueil indépendantes.

Enseignement

Après avoir mené à bien la rénovation et l'extension de l'école de Houyet, la rénovation d'une première partie de l'école de Celles et bientôt la rénovation énergétique de l'autre partie, nous poursuivrons les travaux d'infrastructures dans nos différentes implantations.

Nous proposerons des établissements scolaires accueillants et attractifs tout en optimisant nos équipes éducatives et d'accueil, afin de conforter toutes nos implantations locales.

Nous répondrons à la croissance progressive de notre implantation de Mesnil-Saint-Blaise et procéderons à la création de nouvelles classes.

Nous veillerons à l'adaptation de nos projets éducatifs et pédagogiques aux réalités actuelles et futures de notre société, et à nos contraintes de terrain spécifiques.

Nous apporterons le support nécessaire à nos équipes éducatives afin qu'elles puissent répondre aux évolutions de la réalité socio-culturelle (gestion des réseaux sociaux, problématique du harcèlement, ...)

Nous garantirons un accompagnement optimal des jeunes enfants dans leur apprentissage par le maintien des aides en classes maternelles.

Nous assurerons la promotion de notre enseignement et de notre accueil extra-scolaire.

Nous favoriserons le circuit court et l'éducation à la bonne alimentation en offrant des soupes à base de produits locaux à tous les élèves de l'école communale et de l'école libre, ainsi qu'aux enfants des mercredis récréatifs.

Nous privilégierons les interactions entre le milieu scolaire et les structures locales : conseil culturel, entreprises, personnes ressources comme nos aînés pour le soutien scolaire, ...

Jeunesse

Nous avons réalisé l'an dernier un sondage auprès des jeunes de 12 à 25 ans de notre Commune.

En veillant à les mobiliser continuellement dans les réflexions futures, il s'agira de répondre aux besoins exprimés lors de cette première consultation.

Un des axes stratégiques du tiers lieu qui sera développé à la gare étant l'aide à la jeunesse, nous y mettrons en place les services et partenariats nécessaires afin de créer des espaces et des activités dédiés aux jeunes.

Une antenne de la maison des jeunes sera créée en collaboration avec le Quartier Jeunes de Beauraing, l'asbl Dinamo et le CIDJ. Des activités et/ou formations/stages seront organisées en partenariat avec nos acteurs culturels et sportifs locaux.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que les jeunes s'approprient ce nouvel espace et le fréquentent, favorisant ainsi les rencontres intergénérationnelles.

AXE 2 : SÉCURITÉ

Sécurité routière

Après avoir mobilisé beaucoup d'attention et d'énergie à la sécurité dans nos villages (mise en agglomération de tous nos villages, aménagement des abords de nos écoles, création de chicanes, cheminements, installation d'un radar fixe et utilisation récurrente de radars préventifs...), nous poursuivons ce vaste chantier.

Nous recenserons de manière régulière, et en consultant les villageois, les besoins en aménagements de sécurité routière et y répondrons en collaboration avec notre police locale, le SPW routes et notre service travaux.

Nos points d'attention seront notamment la mise en place de points d'entrées sécurisants et identitaires aux abords des agglomérations et le développement et la sécurisation de la mobilité douce.

Lutte contre les incivilités

Nous dresserons une évaluation du règlement général de police que nous avons mis en place.

Nous renouvellerons des campagnes d'information et de sensibilisation mais il s'agira également de développer davantage le volet sanctions administratives afin de réduire le sentiment d'impunité par rapport aux incivilités (dépôts de déchets sauvages, tapage nocturne, ...)

Sécurité des personnes

Nous poursuivrons notre collaboration avec la zone de police pour améliorer la présence policière dans les villages, avec un point d'attention particulier à porter à la lutte contre les stupéfiants et les violences intra-familiales.

Nous renforcerons le contrôle en matière de sécurité incendie dans les biens mis en location et les bâtiments accessibles au public.

Nous continuerons d'organiser des formations premiers secours, en les proposant aux citoyens et aux associations.

Nous veillerons également à installer des défibrillateurs dans les endroits clés de la commune. Nous proposerons des formations à leur utilisation et vérifierons régulièrement leur état de fonctionnement.

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Notre Commune voit sa population croître de manière significative depuis une vingtaine d'années. Cette croissance, amenée à se poursuivre dans les 10 prochaines années, est vertueuse car elle permet de mener des politiques dynamiques au profit de l'ensemble de la population. L'arrivée de jeunes ménages permet notamment de conforter nos implantations scolaires décentralisées.

Logement

Nous aurons une attention toute particulière pour faciliter l'accès au logement pour les 20-35 ans.

Nous développerons des logements tremplins, kangourous et/ou communautaires dans une partie du parc de logements dont la Commune est propriétaire et qui méritent par ailleurs des rénovations importantes.

Soucieux d'apporter des solutions adaptées aux situations d'urgence, nous veillerons à maintenir et à développer des logements d'urgence communaux.

Aménagement du territoire

Nous lancerons dès le début de la mandature le processus pour la mise en place d'un Schéma de Développement Communal (SDC). Ce processus laissera une large place à une consultation de la population. Il s'agira de trouver les bons équilibres pour

accompagner un développement harmonieux de notre Commune. Les enjeux à équilibrer seront notamment :

- Limiter l'artificialisation des sols qui nous sera par ailleurs progressivement imposée par la région wallonne ;
- Favoriser l'accès au logement pour les jeunes ;
- Cadrer le développement des secondes résidences et des gîtes ;
- Promouvoir la rénovation (notamment énergétique) du bâti ancien ;
- Permettre le développement respectueux d'activités économiques conformes à la typologie de notre territoire rural : l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, la petite industrie, ...

Tourisme durable

Nous poursuivrons la mise en œuvre de notre plan d'actions du Val de Lesse, en collaboration avec la ville de Dinant et le BEP, afin de mettre en valeur le patrimoine naturel du val de Lesse et développer un tourisme éco responsable s'appuyant sur les ressources du territoire sans les dégrader.

Le redéploiement touristique de Houyet est central et prioritaire. Des premiers jalons sont d'ores et déjà posés avec l'aménagement de la zone de baignade dans le cadre du projet Cœur de l'Hileau, l'aménagement d'une aire de motorhomes, la réhabilitation du Charlemagne et l'extension de l'espace citoyen, qui occupera demain l'ensemble du bâtiment de la gare.

Nous mènerons également à bien la rénovation de la cabine SNCB et la redynamisation complète de notre camping.

Wanlin a également été au centre de notre attention avec le projet du moulin-ferme, qui verra sa concrétisation en 2025 et qui se trouvera à la jonction de notre RavEL avec une nouvelle liaison lente connectant Wanlin à Beauraing.

Forts de cette vision d'un tourisme doux, durable et ferroviaire, la gare de Gendron est un élément-clé et nous y apporterons l'attention nécessaire, sur base d'une étude déjà finalisée avec le support du BEP.

Transition énergétique

La transition énergétique constitue un enjeu incontournable pour notre Commune.

Nous avons préparé une série de dossiers qui devraient rythmer la prochaine mandature :

- La rénovation énergétique des bâtiments communaux, ayant un devoir d'exemplarité en la matière ;

- La continuité et le développement de l'opération Renov'Energie pour soutenir la rénovation énergétique des logements de nos habitants ;
- Le cadrage strict des projets éoliens en vue de favoriser ceux qui minimisent les incidences négatives et qui optimisent les retours directs vers notre Commune et ses citoyens ;
- L'évaluation du potentiel de la biométhanisation sur notre terre d'élevage, suite à une pré-étude lancée cette année ;
- L'examen des atouts d'une communauté d'énergies renouvelables ou pourraient se rencontrer les producteurs et les consommateurs locaux.

Agriculture

Nous effectuerons l'inventaire complet de nos baux à ferme et nous assurerons de l'application de la nouvelle législation en vigueur, pour une répartition adaptée aux statuts actualisés de l'ensemble de nos locataires communaux.

Nous veillerons à garantir la praticabilité de nos voiries agricoles, en priorisant les interventions sur le réseau dans son ensemble, tout en saisissant toute opportunité ou partenariat.

Nous intégrerons des clauses favorisant la promotion de notre agriculture et de nos produits locaux dans nos marchés publics.

Nous continuerons de cultiver la courtoisie et le respect mutuel entre les citoyens et les agriculteurs par une bonne communication, notamment lors des différentes périodes de travaux agricoles (semis, moissons, ...)

Nous porterons attention au bien-être animal.

Travaux

Nous mettrons en place un plan de gestion différenciée de l'espace public dans chaque village, avec la participation des citoyens.

Nous effectuerons un inventaire complet de l'état de notre réseau d'égouttage afin de planifier les interventions sur nos voiries, que ce soit pour les travaux d'entretien ou de réfection complète de celles-ci.

Nous assurerons une gestion raisonnée, durable et respectueuse des cimetières en veillant au respect des prescrits légaux, tout en garantissant un entretien adapté et une organisation optimale des espaces funéraires.

Nous nous attacherons à la mise en conformité de notre patrimoine bâti.

AXE 4 : VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Tiers-Lieu (espace citoyen)

Nous travaillons depuis bientôt deux ans à l'extension de l'espace citoyen, notre projet de tiers-lieu rural ayant été lauréat d'un appel à projets du plan de relance.

Nous concrétiserons ce projet en réaffectant entièrement le bâtiment de la gare de Houyet au service de nos citoyens, tout en conservant l'identité locale et la vocation première de pôle d'intermodalité de ce lieu emblématique.

Services

Afin d'étendre l'offre actuelle de services déjà conséquente, le bâtiment sera rénové, de nouveaux locaux seront aménagés dans la partie actuellement non occupée et le personnel sera renforcé.

De nouveaux partenariats verront le jour pour optimiser les ressources lors de la réalisation de cet espace multiservices et multifonctions (espaces polyvalents, culture, espace public numérique, ateliers créatifs, aide aux associations et clubs locaux, ...)

Mobilité

Conscients des enjeux cruciaux de mobilité dans nos zones rurales, nous saisissons toute opportunité de subside liée au développement de la mobilité douce et nous nous battons pour préserver nos gares et renforcer l'offre de transports en commun.

La mobilité étant définie comme un des volets prioritaires du tiers lieu, nous avons la volonté de créer un pôle intermodal de mobilité à cet endroit central (gare SNCB, véhicules partagés, Houyet Mobilité, plateforme de covoiturage, parking vélos sécurisé et atelier d'entretien, ...)

Circuits courts

La promotion des circuits courts étant un autre volet du projet, nous mettrons les ressources logistiques nécessaires à l'organisation d'événements intégrant nos producteurs locaux, et continuerons à mettre en place des actions de promotion de notre terroir.

Cohésion sociale

Au-delà de ces volets distincts, nous souhaitons mettre tout en œuvre pour faire de ce tiers-lieu un espace multigénérationnel et multiculturel, collaboratif et vecteur central de nos actions actuelles et futures en matière de cohésion sociale, avec une attention particulière à nos aînés.

Sport

Nous favoriserons l'organisation d'événements sportifs sur le territoire de la Commune (jogging, marches, randonnées cyclistes, tournois en tous genres), que ce soit via une aide logistique et/ou publicitaire.

Nous proposerons un événement sportif réunissant nos acteurs locaux.

Nous favoriserons la mise en place d'un stage sportif durant les congés scolaires pour les enfants de 3 à 18 ans.

Nous pérenniserons la cérémonie annuelle du « mérite sportif » afin de mettre à l'honneur les sportifs et clubs locaux.

Nous continuerons d'organiser pour les enfants de 3 à 12 ans la journée sportive et l'activité "Je cours pour ma forme".

Nous encouragerons le sport à l'école.

Nous fournirons une aide logistique et d'entretien des installations aux différents clubs de notre Commune.

Nous encouragerons le développement de nouveaux clubs ou associations sportives sur notre territoire.

Nous réaliserons un agenda centralisé des manifestations sportives.

Culture

Nous encourageons activement le développement de toutes les activités culturelles sur notre Commune, en mettant un accent particulier sur l'accès facilité à la culture pour tout citoyen, quel que soit son âge, sa situation sociale ou son village.

Nous continuerons à soutenir et à mettre en valeur nos artisans et artistes locaux, et encouragerons leur contribution à la vie culturelle de notre Commune par des actions concrètes.

Nous soutiendrons les initiatives du Conseil culturel, pour stimuler la participation active des citoyens dans les projets culturels locaux proposés.

AXE 5 : ACTION SOCIALE ET SYNERGIES

En complément de la note politique du CPAS annexée, nous souhaitons souligner l'importance des synergies à poursuivre et à amplifier entre les structures locales, afin de développer de manière cohérente et coordonnée tous les axes prioritaires autour desquels s'articule cette déclaration de politique communale :

- Attention aux ménages en situation précaire dans l'accès au logement
- Mobilité sociale à développer en collaboration avec le CPAS, l'ALE, le tiers-lieu
- Attention particulière au maintien et au développement d'un bon service de santé en collaboration avec les acteurs locaux
- ...

AXE 6 : GOUVERNANCE ET FINANCES

Une administration efficiente et des finances saines sont les piliers indispensables sur lesquels doit se fonder toute action communale. En 2019, nous avons immédiatement lancé une procédure de recrutement d'un directeur général. Dans le même temps une analyse fonctionnelle et organisationnelle (audit) a été menée avec le support du service Ressources Humaines du BEP.

Cette analyse a structuré un travail de fond sur l'optimisation, la modernisation des services communaux. Notre nouveau DG a pu mener une politique de recrutement importante en vue d'atteindre les objectifs définis par l'étude. Nous allons poursuivre et approfondir cette démarche. Promouvoir un management moderne mettant en avant le bien-être au travail, les formations et la mise à disposition d'outils modernes et performants.

Les services en ligne seront encore développés mais nous veillerons dans le même temps à accompagner nos concitoyens dans leurs démarches administratives communales et autres.

Nous avons donné à notre Commune une trajectoire budgétaire saine et robuste.

Nous allons bien évidemment poursuivre dans cette voie. Une attention toute particulière sera apportée à la gestion du patrimoine immobilier de la Commune.

Notre engagement de 2018 de ne pas augmenter les taxes communales a été tenu. Les dernières majorations des additionnels remontent à 2013.

Nous réitérons cet engagement de tout mettre en œuvre pour ne pas majorer les additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier.

Nos valeurs de 2006... restent au centre de nos actions :

- **Ethique de gestion**
- **Bien commun**
- **Désintéressement des mandataires**
- **Vigilance face aux conflits d'intérêts**